

FORUM : Programmes des nations unies pour le développement (PNUD)  
QUESTION : Comment réduire les inégalités et éradiquer la pauvreté ?  
SOU MIS PAR : Le Pérou

*L'Assemblée Générale,*

*Constatant avec une vive préoccupation que les inégalités et la pauvreté dans le monde ne cesse de s'accroître,*

*Notant avec regret également qu'environ 740 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté et que plus de la moitié de la population mondiale fait face à des inégalités de tout genre selon les Nation Unies,*

*Rappelant que ceux-ci entraînent un affaiblissement de la croissance économique, entrave la mobilité économique et sociale et le développement humain et met en danger la vie des populations,*

*Tenant compte de cela, nous proposons différentes solutions pour lutter contre les inégalités dans le monde et pour éradiquer la pauvreté,*

1- *Condamne* pénalement toutes discriminations et violences qu'elles soient physiques ou morales faites aux femmes et aux minorités et assure l'équité salariale afin de lutter contre les inégalités de toutes sortes ;

2- *Encourage vivement* la distribution de moyen de contraception à toutes les femmes qui le voudrait en vue du nombre croissant de grossesses non désiré qui entraîne une hausse du taux de pauvreté afin de réduire le nombre d'enfants vivant dans une pauvreté accrue qui fait obstacle à leur développement ;

3- *Demande instamment* que les politiques publiques créent plus d'égalité des chances entre les citoyens et réduisent de facto les privilèges découlant du statut social et économique compte tenu de la faiblesse actuelle de la "mobilité intergénérationnelle" ( la mobilité révèle dans quelle mesure les individus progressent ou régressent sur l'échelle sociale par rapport à leurs enfants.), en doublant les aides de toute sortes donné aux personnes dans le besoin et en augmentant les investissements des pouvoirs publics concernant la construction d'infrastructures (écoles) ;

4- *Suggère* de redéfinir les fondements des systèmes de protection social (qui désigne tous les mécanismes de prévoyance collective permettant aux individus de faire face aux conséquences financières des "risques sociaux") dans lesquels la classe moyenne est à la fois prêteuse et bénéficiaire, comme l'assurance maladie, ce qui permettrait ainsi à chacun de se faire soigner selon ses besoins, quels que soient son âge et son niveau de ressources ;

5- *Invite* à renforcer l'accompagnement social et l'accès à des services collectifs en facilitant son accès avec l'accompagnement et le suivi des personnes qui en bénéficient et en multipliant la communication afin d'augmenter le nombre de personnes informées de ces dispositifs dans un but de réduire la pauvreté et de permettre l'égalité des chances à chacun ;

6- *Propose* de mettre en place des processus de territorialisation au sein d'espaces agricoles, les dynamiques d'acteurs ainsi que les mécanismes d'accès et d'usages du foncier et de ses ressources, afin d'augmenter les ressources disponibles aux populations et de répondre à leurs besoins.